

déposé un dossier a la préfecture

Par **zedzed**, le **01/09/2019** à **17:27**

Bonjour.

Je suis né en France en 1983 et je suis rentré en Tunisie à l'âge de 2 ans, je suis revenu à l'âge de 17 ans en 2001 et je suis toujours sans papiers. J'avais fait des démarches au début mais je n'avais pas les moyens pour payer l'avocat. Cela fait 18 ans que je suis ici et j'ai vraiment galéré. Maintenant ça va beaucoup mieux, je travaille et j'aimerais m'occuper de mes papiers car j'en ai vraiment marre, ma famille me manque énormément et je ne sais vraiment pas comment faire le premier pas. Mes parents vivent en Tunisie mais seulement mon père, qui a les papiers et est à la retraite depuis 15 ans, ne s'est jamais occupé de moi, je me démerde seul depuis l'âge de 17 ans.

Merci d'avance de votre aide.

Par **Tisuisse**, le **02/09/2019** à **07:40**

Bonjour,

Pas d'autre solution que de prendre contact avec la préfecture afin de régulariser votre situation.

Une chose m'étonne : comment réussissez-vous à travailler en France alors qu'un contrat de travail ne peut être signé que si vous êtes en possession d'un titre de séjour comportant la mention "travail" ? C'est plutôt surprenant, non ?

Par **zedzed**, le **02/09/2019** à **16:06**

bonjour je vais être franc avec vous je travaille au black.voilà

Par **Tisuisse**, le **02/09/2019** à **18:14**

Je m'en doutais. Attendez-vous à une OQTF. Sinon, retour au pays pour demander à

l'Ambassade de France un visa pour la France, visa autorisant à travailler. Là, vous serez en situation régulière et, après quelques années sur le sol français, vous pourrez demander un visa permanent.

Par **alias22**, le **11/09/2019** à **16:42**

Bonjour, si vous pouvez prouver votre présence en France (plus de 10 ans) avec quatre preuves pour chaque année de présence alors vous avez le droit de déposer une demande de carte de séjour.

Bon courage